



LES CREDITS SYNDIQUES

L'objectif premier est la division des risques, maîtriser les aspects techniques d'un contrat et la défaillance de l'emprunteur.

A la fin de ce séminaire les participant seront en mesure de :

- Comprendre les notions spécifiques des crédits syndiqués.
- Connaître les principes de constitution d'un pool bancaire.
- Maîtriser les aspects techniques d'un contrat.
- Maîtriser les risques opérationnels propres à ces opérations.

PARTICIPANTS :

Ce séminaire est recommandé aux professionnels suivants :

- Directeurs du Crédit et Analystes du Risque Crédit
- Directeurs Commerciaux des Banques, Chargés d'Affaires et Chargés de Clientèle
- Directeurs d'Agence Corporate
- Directeurs d'Audit et collaborateurs

Animé par :

Olivier de VULPIAN
Consultant - Formateur



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les notions spécifiques des crédits syndiqués.
- Connaître les principes de constitution d'un pool bancaire.
- Maîtriser les aspects techniques d'un contrat.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

- Documentation en power point.
- Alternance de présentation et d'illustrations.
- Quiz/QCU.

PRÉREQUIS :

Des connaissances de base dans le domaine du crédit sont souhaitables.

JOUR 1

Pourquoi un syndicat bancaire ?

- Les raisons techniques et prudentielles de la constitution d'un syndicat.
- La formation d'un pool bancaire.
- Les objectifs d'un pool bancaire.

Quel cadre juridique ?

- La qualification du syndicat.
- Codification et standardisation de la syndication.
- L'objectif de répartition des risques.

Les principales étapes de préparation d'un pool.

- Les stratégies de syndication.
- Le précontrat.
- Le pré « book building ».
- La « prise ferme ».
- Le « best effort basis ».

La division des risques

- La typologie des syndications selon le moment du partage.
- Un partage du risque favorable aux banques.
- Un partage du risque favorable au client.
- Les garanties prises pour compte commun.

Expériences professionnelles

Afges- Animateur - Formations dans les établissements de crédit sur :

- Analyse financière.
- Business plan.
- Financement de l'entreprise.

Autres organismes

- Ex vacataire chargé de cours à l'université de Lyon III Jean Moulin.
- Chargé de cours titulaire à l'ECMA Lyon.
- Chargé de cours titulaire à l'AFPI rhodanienne.

Crédit Cor

- En c
- en o
- d'im

Olivier de VULPIAN
Consultant - Formateur

Pour Vous Inscrire:

Tel/Fax: +213 (0) 21 57 00 39
Mobile: +213 (0) 664 54 94 71

contact@gfa.dz
www.gfa.dz

JOUR 2

Le fonctionnement du pool bancaire

- La relative standardisation des contrats.
- La non solidarité entre les banques.
- La divisibilité des contrats de prêts.
- L'égalité entre les prêteurs.
- Le rôle du chef de file.

Les changements dans la vie du pool

- Le rôle de l'agent du crédit.
- Les cessions de participation sur :
 - Le marché primaire.
 - Le marché secondaire.
 - La sous participation silencieuse.

La gestion en cas d'incidents

- Le réaménagement de la dette.
 - Les covenants.
 - Les wavers.
 - Les triggers.
- Les actions engagées par le chef de file.
- La procédure collective.
- Les responsabilités du chef de file.
- Les responsabilités de l'agent du crédit.

Synthèse et conclusion

- Quiz et correction orale.
- Évaluation de la formation.

Commercial de France - Paris

chargé à la direction des affaires immobilières de la mise
œuvre et du développement des montages structurés à base
immobilier pour le compte de la grande clientèle d'entreprise.

Union Industrielle de crédit - Paris - Filiale du GAN

- Directeur de la Trésorerie et des Changes.
- Membre du comité Directeur et rattaché au Président.
- Dirigeant une équipe de 24 personnes.

Formation

- Diplômé de l'Association of International Bonds Dealers.
- Ancien élève de l'I.E.P. Paris.
- Maître Es Sciences Économiques de la faculté de Paris.

LES CREDITS SYNDIQUES

Formulaire d'inscription

Pour l'inscription auprès de GFA



Nous vous prions d'inscrire pour le séminaire Audit du Risque de Crédit

Nom...../M^{elle}/Me
Prénom.....
Fonction.....
Compagnie.....
Adresse.....
Téléphone.....Fax.....
Email.....

J'ai bien lu et compris les termes et conditions de mon inscription.

Signature Date.....

Frais DZD 29 500,00 HT/ Jour

Frais d'inscription inclus documentation et repas.

La facture sera envoyée à l'inscription.

Détail Payment (chèque - Virement bancaire CPA)

Agence Hussein Dey - 118 Compte N° : 4000008321 - 60

Signature Date.....

Global Finance Algeria SARL

Complex Wakf Hai El Kiram
Rue Abdelkader MEZOUAR
BT 07 Tixeraine Birkhadem, Alger.
NIF : 000916519049428

Etablissement de formation agréé
par l'Etat N°5044

Annulation

Toute demande d'annulation
doit être faite par écrit (e-mail
ou fax) 4 jours ouvrables avant
la date de début des cours.

Avertissement

Global Finance Algeria se réserve
le droit de changer ou d'annuler
une partie du programme publié
pour des raisons pédagogiques.

Protection de données

Toute information reçue par Global
Finance Algeria s.a.r.l sera gardée
confidentielle. Elle ne sera utilisée
que pour vous tenir informés de ses
produits et services.